Élections législatives des 12 et 19 juin 2022
NOUVELLE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

1re circonscription des Hautes-Pyrénées





**SYLVIE FERRER Candidate** 

**Benjamin-Florian SIRE** Suppléant

# **UN AUTRE MONDE EST TOUJOURS POSSIBLE!**

Emmanuel Macron a été élu Président. Mais, beaucoup de personnes n'ont pas voté pour lui. Ces personnes ne sont pas contentes.

Emmanuel Macron a un programme très dur pour vous. Vous partirez en retraite plus vieux, à 65 ans. Vos salaires ne seront pas augmentés.

Emmanuel Macron ne fera rien pour protéger la nature. Il ne fera rien contre l'augmentation des prix.

# **RIEN N'EST PERDU!**

Vous pouvez changer les choses. Vous allez voter pour les députés. Avec beaucoup de députés, Jean-Luc Mélenchon peut devenir Premier ministre.

Jean-Luc Mélenchon veut :

- diminuer la pauvreté
- protéger la nature
- vous donner + de liberté.

# IL FAUT VOTER

Je fais partie de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale.

Cette Union réunit tous ceux qui veulent + de liberté et de justice.

Avec cette Nouvelle Union Populaire, nous pouvons gagner. Allez tous voter!

# LE MOT DE JEAN-LUC MÉLENCHON

Si vous votez pour des candidats de la Nouvelle Union Populaire, vous pouvez m'élire Premier ministre.

Dès le premier jour :

- nous bloquerons les prix
- nous augmenterons le salaire minimum à 1500 Euros.

Un autre monde est possible.











# EN VOTANT POUR NOS DÉPUTÉS, NOUS APPLIQUERONS NOTRE PROGRAMME.

#### 1. Gagner plus pour vivre mieux

- Les produits de première nécessité sont le carburant, la nourriture, l'énergie... Il faut bloquer et baisser les prix de ces produits.
- Il faut augmenter tout de suite le salaire minimum. Il doit passer à 1500 euros par mois.
- Il faut augmenter les pensions de retraite. Elles seront de 1500 euros minimum par mois pour une carrière complète.
- Il y a des personnes qui n'ont pas travaillé toute la vie. Elles auront un minimum vieillesse de 1063 euros.
- L'allocation adultes handicapés sera de 1500 euros. Elle sera calculée sans le salaire du conjoint.
- On ne peut pas vivre sans eau et électricité. Les minimums d'eau et d'électricité seront gratuits.
- La cantine scolaire sera gratuite.

#### 3. Bien vivre ensemble

- La retraite sera à 60 ans. Il faudra travailler 40 ans pour une retraite complète.
- Il faut un revenu minimum. A partir de 18 ans, il y aura un revenu minimum. Ce revenu sera de 1063 euros par mois.
- La Sécu doit rembourser entièrement tous les soins. Il faut embaucher beaucoup de soignants pour l'hôpital public et les EHPAD.
- Il faut passer à la 6° République. Les personnes doivent pouvoir décider.
   Elles doivent pouvoir demander que tout le pays vote pour une décision importante.
- Les personnes doivent décider comment elles veulent mourir.
- Il faut augmenter l'argent pour la culture et les artistes.
- Il faut reconstruire l'école publique. L'école doit être gratuite. Il y aura moins d'élèves par classe. Les professeurs seront mieux payés.

# 2. Les richesses de la France pour les personnes et la nature

- La France doit réduire beaucoup la pollution.
- Il faut une agriculture qui respecte la nature. Il faut arrêter les grands élevages avec des animaux enfermés. Il faut arrêter les produits chimiques dans l'agriculture.
- Nous créerons beaucoup d'emplois. Ces emplois seront pour diminuer la pollution.
- Toutes les énergies doivent être renouvelables. Les énergies renouvelables sont : les panneaux solaires, les éoliennes...
- Il faut rénover beaucoup de logements tous les ans.
- Nous devons donner la priorité aux petites entreprises. L'impôt sur les sociétés doit augmenter avec les bénéfices des entreprises.

### 4. Des impôts justes

- L'impôt sur la fortune sera remis.
   Il y aura un impôt pour les grandes sociétés qui gagnent de l'argent en France.
- Il y aura un héritage maximum.
- Pour les personnes qui gagnent moins d'argent les impôts seront moins chers.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de notre Union www.nupes-2022.fr

Pour beaucoup de députés du peuple à l'Assemblée nationale, votez pour les candidats de la

